



9 June 2005

L'AFD et le FFEM signent une convention de financement de 3,3 M€ pour la promotion et la conservation de la biodiversité de "Jardins Ethiopiens"

Ce lundi 6 juin 2005, le Ministre d'Etat des finances et du développement économique M. Mekonnen Manyazewal, le Directeur pour la Corne de l'Afrique de l'Agence Française de Développement (AFD), M. Christian Flamant, et l'Ambassadeur de France en Ethiopie, M. Stéphane Gompertz, ont signé la convention de financement pour le lancement du projet « Jardins éthiopiens ». L'AFD, gestionnaire du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) crée par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère des Finances, cofinancera ce projet de 3,3 millions d'euros à hauteur de 1,23 millions d'euros.

Ce projet, d'une durée de quatre ans, sera géré par l'Autorité de protection de l'environnement (EPA), et a pour objectif d'une part de développer un dispositif d'indications géographiques et de labels de qualité pour une dizaine de produits du terroir éthiopiens (café, épices et condiments, plantes à parfum...) afin d'en assurer la promotion à l'export (création d'une maison des produits du terroirs à Addis-Abeba) et d'assurer des revenus complémentaires pour les communautés villageoises et, d'autre part, de conserver la biodiversité des jardins éthiopiens.

Le projet tirera profit de l'expérience française en la matière et associera comme partenaires, du côté français, le Museum d'histoire naturelle, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), et du côté éthiopien, l'EPA, l'Institut de Conservation de la Biodiversité, l'Université d'Addis-Abeba, l'EARO (Ethiopian Agricultural Research Organization), le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la Chambre de Commerce et d'Industrie, des ONG.